

Batteries : VoltR s'assure une série A de plusieurs dizaines de millions d'euros

VoltR, la deeptech qui ambitionne de donner une seconde vie aux batteries au lithium, boucle un tour d'amorçage de 4 millions d'euros. La startup angevine est déjà sursollicitée par les investisseurs pour sa série A.

Temps de lecture : minute

30 avril 2024

Depuis quelques années, la tendance à l'électrification, motivée par des raisons écologiques, a entraîné une augmentation croissante du nombre de batteries au lithium. Très vite, le sujet de l'impact environnemental de ces batteries s'est posé. En effet, la production de batteries au lithium neuves est aussi une source de pollution, notamment parce qu'elle nécessite l'extraction de matières premières.

Pour répondre à ce problème, VoltR, une deeptech angevine créée en 2022, propose de collecter et de reconditionner les batteries au lithium pour leur donner une seconde vie. La jeune pousse annonce ce lundi une levée de fonds de 4 millions d'euros en amorçage. [C4 Ventures](#), Exergon, Pays de la Loire Participations, [Anjou Amorçage](#) et des business angels ont participé à ce premier tour de table en apportant 2 millions d'euros en equity. VoltR a également sécurisé 2 millions d'euros supplémentaires sous la forme d'un mix de dette et de subventions.

Répondre à des enjeux écologiques et de

souveraineté européenne

VoltR a pour ambition de créer une filière européenne de reconditionnement de batteries au lithium pour répondre aux enjeux de décarbonisation et d'approvisionnement du secteur. Grâce aux capitaux levés, VoltR prévoit d'industrialiser son procédé qui consiste à reconditionner les batteries pour leur donner une seconde vie. « *En moyenne en France, quand une batterie part au recyclage, elle a encore 80% de sa valeur résiduelle. Pour éviter ce gâchis, nous utilisons un processus industriel rigoureux et l'Intelligence Artificielle. En termes de puissance, une batterie de vélo performante à 80% équivaut, par exemple, à 120% de la puissance d'un luminaire nomade* », explique Alban Regnier, Président-fondateur de VoltR.

Autre sujet, celui de la souveraineté, puisque la quasi-totalité de l'approvisionnement européen en batteries provient de l'étranger. « *Aujourd'hui, l'Union Européenne importe 94% de ses batteries de Chine et lorsque les batteries sont recyclées, la black mass sous forme de poudre qui en résulte repart aussi en Chine pour construire de nouvelles batteries. Cela crée une ultra-dépendance, néfaste pour la souveraineté et pour l'environnement. Avec notre méthode de reconditionnement, nous sommes capables de produire localement des batteries moins chères et plus performantes* », avance Alban Regnier.

Le gisement de batteries en fin de vie est tel que l'usine pilote n'a pas la capacité d'absorber toute la demande. Les batteries au lithium sont considérées comme des objets dangereux et seules six tonnes de batteries peuvent pour le moment être traitées sur le site. VoltR espère obtenir les autorisations pour passer à 50 tonnes cette année et 200 tonnes l'année prochaine.

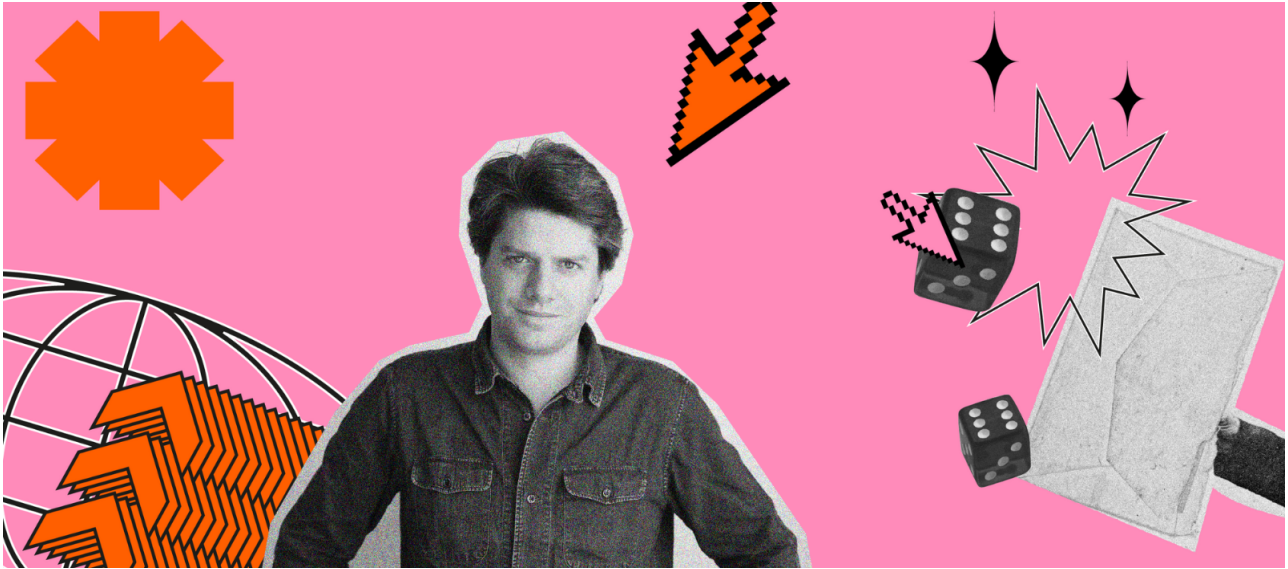
VoltR déjà en route vers la série A

« Nous avons un business modèle largement rentable, puisque nos sources de revenus sont en entrée et en sortie. Nos fournisseurs nous vendent les batteries dont ils veulent se débarrasser et nos clients achètent nos batteries reconditionnées », affirme Alban Regnier.

Le projet profondément européen de VoltR, qui se présente aujourd'hui comme l'un des seuls exutoires qui ne soit pas la destruction de batteries, suscite l'intérêt des politiques de tous bords et des investisseurs. Un tour de table en série A est d'ores et déjà lancé et devrait se conclure d'ici le quatrième trimestre 2024. *« Quand on imaginait notre série A il y a trois mois, nous prévoyions de lever 6 millions d'euros. Aujourd'hui, nous sommes sur-sollicités par les investisseurs du monde entier. Nous n'avons pas encore calibré notre série A, mais nous savons que nous pourrions lever plusieurs dizaines de millions d'euros »,* confie Alban Regnier.

VoltR dédiera l'essentiel des capitaux à la R&D et prévoit de déposer des brevets en continu pour s'assurer que la propriété intellectuelle de sa méthode reste en Europe. La série A permettra, elle, d'ouvrir la première usine en Pays de la Loire et de robotiser le procédé. *« Aujourd'hui, nous avons une usine pilote qui nous a permis de démontrer que notre projet était techniquement faisable et économiquement intéressant. D'ici 2030, nous ambitionnons d'avoir quatre usines dans quatre pays européens »,* partage Alban Regnier.

La jeune pousse prévoit de créer 600 emplois d'ici 2030. *« VoltR n'existerait pas sans l'IA, nous sommes donc la preuve que l'IA peut créer de l'emploi »,* conclut Alban Regnier.



À lire aussi

Batteri : le recyclage des batteries n'a plus besoin d'une innovation de rupture, mais d'une innovation de process



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

